

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-997

présenté par

M. Tivoli, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne et M. Villedieu

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Aide publique au développement »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	0
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	50 000 000
Restitution des "biens mal acquis"	0	0
TOTAUX	0	50 000 000
SOLDE	-50 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'aide publique au développement n'aide plus les pays en développement (PED) comme elle a fait pour les raisons suivantes. D'abord, et c'est de notoriété publique, l'aide internationale a d'abord fait vivre des dizaines de milliers de fonctionnaires nationaux et étrangers ainsi que de trop nombreux consultants ou d'ONG qui gravitent dans cette sphère et qui ont compris l'opportunité de capter cette manne internationale que constitue le filon de l'aide française alimenté tout de même par les deniers des contribuables français.

L'efficacité de l'aide publique au développement a fait l'objet de nombreux ouvrages et études sans que jamais la question de la fin de l'aide ne soit posée ou que soit remis en cause des objectifs toujours plus quantitatifs qui grèvent le PIB (produit intérieur brut) français. Mais quels sont les résultats ?

L'aide publique au développement siphonne nos administrations de subsides dont elles ont grandement besoin ne serait-ce qu'au regard de la situation très détériorée du secteur hospitalier et de la recherche en France alors que des maladies telles que les maladies chroniques aggravées par le stress ou d'autres maladies incurables et liées à la détérioration de la qualité de vie et à la « mal bouffe » (Alzheimer et autres) sont crescendo.

Enfin, dans nombre de ces PED, cette aide alimenterait des associations pro-terroristes et des pays dans le sentiment anti-français ne cesse de s'accroître sous l'action de l'islamisme. On voudrait faire croire comme récemment au Mali que tout est de la faute de l'exploitation des entreprises françaises et étrangères, et des grandes puissances telles que la France.

La décision récente des autorités maliennes, suivie de celle des autorités burkinabées, de mettre un terme à l'opération Barkhane ressemble à un camouflet humiliant envers une France si généreuse. A

cela s'ajoutent la haine distillée simultanément par les « décoloniaux » et les « wokistes » et relayée par les réseaux sociaux et sur tous les forums.

Ainsi, des fonds doivent être retirés dans le cadre de l'action multilatérale car ils contribuent paradoxalement à la dilution de l'action bénéfique de la France dans ces pays.

Le présent amendement prévoit de minorer d'un montant de 50 000 000 d'euros pour l'action pour l'action 05 du programme n°209.